RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00488
Numéro SIREN : 477 841 266
Nom ou dénomination : 2JP

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008065

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE
008065 07 SEP 2020
04 B 488

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2020 Brut	31/03/2020 Amort. et Dépréc.	31/03/2020 Net	31/03/2019 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 949	5 949		
	Fonds commercial (1)	255 000		255 000	255 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	73 790	58 838	14 951	15 298
	Autres immobilisations corporelles	197 824	115 886	81 938	59 371
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 399		2 399	2 399
	TOTAL (II)	**534 961**	**180 673**	**354 288**	**332 068**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	5 890		5 890	9 601
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	20 802		20 802	20 713
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24 992		24 992	25 000
	DISPONIBILITES	40 743		40 743	61 846
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 703		1 703	2 927
	TOTAL (III)	**94 129**		**94 129**	**120 086**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**629 091**	**180 673**	**448 418**	**452 155**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 2 399 — 2 399
(3) dont créances à plus d'un an

Certifiés conformes
lu et approuvé

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020	31/03/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 800	8 800
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	5 200	5 200
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	880	880
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	291 202	286 414
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**71 347**	**84 787**
	Subventions d'investissement	5 200	
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**382 628**	**386 082**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 252	99
	Emprunts et dettes financières divers	28	267
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 582	34 242
	Dettes fiscales et sociales	32 928	31 466
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**65 789**	**66 073**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**448 418**	**452 155**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	71 346,75	84 787,08
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	56 304	66 073
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	102	99

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **448 418** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **813 514** euros et un total **charges** de **742 168** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **71 347** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/03/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	261 349				400	260 949
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**261 349**				**400**	**260 949**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	74 804		6 226		7 239	73 790
	Instal., agencement, aménagement divers	106 694					106 694
	Matériel de transport	34 820		32 171		13 665	53 326
	Matériel de bureau, mobilier	39 104		9 143		10 443	37 804
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**255 421**		**47 540**		**31 348**	**271 613**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 399					2 399
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 399**					**2 399**
	TOTAL	**519 169**		**47 540**		**31 748**	**534 961**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	6 349		400	5 949
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 349**		**400**	**5 949**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	59 505	6 149	6 816	58 838
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	57 460	8 919		66 380
	Matériel de transport	33 002	4 861	13 665	24 198
	Matériel de bureau, mobilier	30 784	4 967	10 443	25 308
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**180 752**	**24 897**	**30 925**	**174 724**
	TOTAL	**187 101**	**24 897**	**31 325**	**180 673**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles }				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

NEANT

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 399	2 399	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	9 500	9 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 165	2 165	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 566	1 566	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 571	7 571	
	Charges constatées d'avances	1 703	1 703	
	TOTAL DES CREANCES	**24 904**	**24 904**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	102	102		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 151	6 665	9 486	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 582	16 582		
	Personnel et comptes rattachés	17 614	17 614		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 815	10 815		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 301	2 301		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 198	2 198		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28	28		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**65 789**	**56 304**	**9 486**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 863
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	28

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	255 000	
TOTAL	**255 000**	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/03/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		880,00	10,0000	8 800,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**880,00**	**10,0000**	**8 800,00**

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020
Total des Produits à recevoir		**5 188**
Autres créances		**5 188**
PRODUITS A RECEVOIR	*5 188*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2020
Total des Charges à payer		**21 166**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**115**
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	*7*	
COMMISSIONS COURUES S/EMPRUNTS	*6*	
AGIOS A PAYER	*102*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**4 845**
FNRS FACT NON PARVENUES	*4 845*	
Dettes fiscales et sociales		**16 206**
CONGES A PAYER	*11 157*	
ORG.SOC.CH/CONGES PAYES	*1 573*	
ORG.SOC.AUTR.CH. A PAYER	*1 746*	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	*1 730*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**1 703**
MEDECINE DU TRAVAIL		390	
REDEVANCES POUR DROITS D'AUTEURS		204	
PRIMES D'ASSURANCE		921	
ANNONCES ET INSERTIONS		188	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**1 703**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

NEANT

2JP
Société par actions simplifiée
au capital de 8 800 euros
Siège social : Avenue de la Libération, 42600 MONTBRISON
477 841 266 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 AOÛT 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'élevant à 71 346,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	71 346,75 euros
A titre de dividendes Soit 56,82 euros par action	50 000,00 euros
Le solde	21 346,75 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 312 548,29 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 3 août 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

JPC

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2017 :
100 000,00 euros, soit 113,64 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2018 :
100 000,00 euros, soit 113,64 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2019 :
80 000,00 euros, soit 90,91 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 août 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre CUBIZOLLES